

# AIDE SOIGNANT(E)

## Le métier

L'aide-soignant(e) accompagne les personnes dans la réalisation des activités de la vie quotidienne.

### Il collabore aux soins préventifs et curatifs :

- En dispensant des soins d'hygiène et de confort
- En participant à l'identification des besoins de la personne
- En participant à la distribution des repas
- En sollicitant et stimulant au quotidien les différentes fonctions afin de conserver ou développer l'autonomie des patients lors de la toilette, de la prise de repas, des déplacements...
- En participant à la prise en charge du corps en cas de décès
- En participant à la tenue des dossiers de soins
- En participant au projet de vie

### Il collabore à la qualité du séjour :

- En participant à l'accueil des patients et de leur famille
- En répondant aux sollicitations des patients
- En assurant la sécurité et la protection du patient
- En mettant en place et/ou en participant aux animations et activités occupationnelles : aide à la marche, coiffure, esthétique, jeux, gymnastique...
- En accompagnant les patients en fin de vie
- En participant au soutien des familles en cas de décès

### Il collabore à l'entretien courant du matériel et des locaux :

- En assurant l'entretien de l'environnement direct et indirect du patient
- En disposant le matériel nécessaire à la toilette des patients, aux repas et à l'entretien des chambres
- En préparant les chambres pour la visite de la famille lors d'un décès

### Il gère les stocks et les approvisionnements.

### Il participe à l'organisation interne :

- En prenant part aux réunions de service et à la tenue du cahier de communication interne
- En gérant les communications téléphoniques et en transmettant les appels
- En encadrant et en participant à l'évaluation des stagiaires et des élèves aides-soignants

Il travaille en collaboration et sous la responsabilité d'un infirmier, le plus souvent, au sein d'une équipe pluri-professionnelle. Il exerce son activité en milieu hospitalier ou extra hospitalier, dans le secteur médical, médico-social ou social.

## Les aptitudes

Le goût du contact, savoir identifier les besoins fondamentaux de la personne et apprécier son état de santé, notamment lors d'une situation d'urgence (ex : une chute qui peut sembler anodine a priori peut avoir de graves séquelles pour une personne âgée), savoir organiser son travail au sein d'une équipe, connaître les techniques et les règles de sécurité lors des déplacements d'une personne. Maîtriser les protocoles d'entretien des locaux et du matériel sont les qualités requises pour ce poste.

Une bonne santé physique est recommandée dans la mesure où les déplacements des personnes sont fréquents.

## La formation

La formation conduisant au diplôme professionnel d'aide-soignant comprend des périodes d'enseignement théorique et pratique en institut de formation et des stages cliniques, sur une durée totale de 10 mois.

L'aide-soignant est titulaire du diplôme professionnel d'aide-soignant qui atteste les compétences requises pour exercer le métier. Ce diplôme s'acquiert à l'issue d'une formation ou par validation des acquis de l'expérience.

Pour accéder au diplôme professionnel d'aide-soignant par la validation des acquis de l'expérience, le candidat doit justifier des compétences professionnelles acquises dans l'exercice d'une activité salariée, non salariée ou bénévole, en rapport direct avec le contenu de ce diplôme, c'est à dire, avoir réalisé des soins d'hygiène et de confort, en établissement ou au domicile d'une personne.